

II. — LIBYE

INTRODUCTION : UN PAS VERS LE DÉVELOPPEMENT DE LA JAMAHIRYA ARABE LIBYENNE POPULAIRE SOCIALISTE

L'économie libyenne occupait le quatrième rang au sein des pays arabes si l'on prend comme critère de référence le Produit Intérieur Brut de 1970. Un saut s'est produit en faveur de la Libye en 1975 puisqu'elle occupait la 3^e position. En 1975, le Produit National de la Libye est évalué à 13,5 milliards de dollars dans un total de 141 milliards(1) de l'ensemble du produit national des pays arabes, soit 9,6 % de ce total.

Cette position est due à la diversification de la production nationale qui n'est plus désormais exclusivement fondée sur l'industrie pétrolière. Entre 1970 et 1975 la part de l'activité pétrolière a connu une baisse de 63 % à 51 % du PIB.

La structure financière du pays a considérablement favorisé la relance économique tout en favorisant un programme d'investissement dit « très intensif » avec un taux d'investissement qui atteint, entre 1970 et 1977, 30 %.

Les dépenses effectives du budget de développement (1970-1977) sont évaluées à 5,417 milliards de dinars libyens; pour la seule année 1977 ce chiffre est de l'ordre de 1,300 milliard de dinars, soit 4,35 milliards de dollars (selon le taux de change libyen).

Les budgets de développement de l'ensemble des pays arabes totalisaient, en 1977, 55,1 milliards de \$ pour une population totale de 144,3 millions d'habitants. Autrement dit l'investissement moyen per capita est de l'ordre de 382,2 dollars(2). Or la part des dépenses du budget de développement de la Libye dans l'ensemble des dépenses du budget de l'ensemble des pays arabes est de 8 % (4,35/55,1)... (a) et la part de la population libyenne dans le total de la population arabe est d'environ 2 % (2,5/144,3)... (b).

L'importance du budget de développement de la Libye, par conséquent, est quatre fois plus élevée que la moyenne des pays arabes. En outre, la Libye arrive en tête des pays arabes en ce qui concerne la proportion de

(1) Secrétariat de la planification, *Les réalisations du développement économique et social*, Tripoli, août 1977, p. 7 (en arabe).

(2) Nicolas SARKIS, Les Arabes pauvres et les Arabes riches, *Le Monde diplomatique*, août 1978.

dépenses de développement dans les dépenses totales : cette proportion est de l'ordre de 72,3 %. L'Algérie est au 2^e rang avec 69,9 %.

Toutefois, en terme de dépenses de développement par tête d'habitant, la Libye n'occupe que le 3^e rang avec 2 067,2 \$, après Abou Dhabi (2 700,1 \$) et l'Arabie Saoudite (2 373,4 \$).

I. — LE SYSTÈME FINANCIER MOYEN ET LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Alors que les pays du Tiers-Monde traversent des difficultés liées aux problèmes de financement, de chômage, de déficit de la balance des paiements, de croissance démographique, etc.. la Libye quant à elle ne connaît aucune de ces entraves, surtout à partir de 1965, date à laquelle les capitaux pétroliers deviennent la source principale du financement.

Les instruments de financement sont, en principe, au nombre de deux et cela aussi bien dans les PVD que dans les pays avancés. Ces moyens de financement sont fonction de la structure économique de chaque type d'économie. Ce sont : (1) la politique des finances publiques; (2) la politique monétaire.

La première politique est une politique à caractère fiscal. La deuxième politique est celle qui se rattache à toute forme de paiements et à l'offre d'actifs financiers. Elle se traduit essentiellement par :

a) une augmentation de l'offre de monnaie par des emprunts de l'Etat auprès de la Banque Centrale. Autrement dit, c'est le financement par l'inflation. Le gouvernement ne fait appel à la Banque Centrale que si l'épargne nationale ne correspond pas aux besoins d'investissements. La Libye s'est dispensée jusqu'à une certaine limite, de pratiquer cette politique d'encadrement des crédits, vu l'importance de ses ressources financières pétrolières.

b) une augmentation de l'offre de monnaie par l'augmentation des actifs étrangers ou locaux de la Banque Centrale et des banques commerciales. Les instruments traditionnels en sont : taux d'intérêts bas, taux d'escompte (ou réescompte) bas également et politique d'open market. Le gouvernement libyen donne une importance particulière à la politique monétaire, et cela surtout depuis le plan triennal, en privilégiant les mesures destinées à encourager les investissements productifs et à long terme. Quant à la politique fiscale elle a un rôle marginal dans le processus de financement. Son rôle essentiel est de protéger l'industrie existante et de limiter les importations de biens de consommation. Par ailleurs, cette politique est pratiquée traditionnellement pour des motifs sociaux connus (politique de répartition de revenus...).

L'élément principal dans le processus de financement en Libye est constitué par l'épargne de l'Etat qui est nourrie par les capitaux provenant

de l'exportation du pétrole. Néanmoins l'ampleur de la politique monétaire s'est accrue ces dernières années : La Libye a connu pour la première fois au cours des années soixante-dix, des opérations de crédits à moyen et à long terme. Ce phénomène sera analysé dans une première section.

A. — LE SYSTÈME FINANCIER

Avant 1970, le secteur financier était quasiment contrôlé par les sociétés étrangères : la loi de nationalisation du 22 décembre 1970 a réduit le nombre des sociétés d'assurance à deux, la société Al Moukhtar et la Libyen Insurance Co., et celui des banques commerciales de onze à cinq, la Banque Tijari, la Goumhouriah Bank, la Umma Bank, la Sahara Bank et la Wahda Bank, les banques spécialisées étant la Bank of Libya (banque centrale), la Banque Agricole et la Banque Industrielle.

Deux importantes institutions financières ont été créées par le gouvernement actuel. Ces institutions jouent un grand rôle dans le domaine des investissements.

a) La National Investment Co. a pour objectif le développement de l'économie locale, notamment le secteur de la construction de l'habitat et du tourisme. La NIC a ainsi pris, dans ce domaine, l'initiative de la création de sociétés de travaux publics et de matériaux de construction, ainsi que de diverses sociétés industrielles.

La NIC a, par ailleurs, participé, avec le gouvernement maltais, à la création de la Malta Development Corp. et, plus récemment, elle a pris une petite participation aux côtés d'autres banques arabes dans la Compagnie Arabe Internationale d'Investissements.

b) La Libyan Arab Foreign Bank, au capital de 20 millions de dinars libyens, est, quant à elle, spécialisée dans les activités extérieures. La vocation de cette institution était de prendre des participations extérieures; elle a ainsi créé, en Ouganda, au Tchad et en Mauritanie, des organismes bancaires, de concert avec les autorités monétaire de ces pays (3).

Cette institution a, en outre, des participations en Occident comme certaines institutions koweïtiennes ou libanaises; la Libyan Arab Foreign Bank s'est imposée en tant que chef de file et garant d'émissions obligataires.

1°) *Le rôle du système bancaire dans le processus de financement.*

Les banques commerciales opérants en Libye ont subi un bouleversement important. Pour la première fois, après la nationalisation, les banques commerciales ont participé aux prêts à long et à moyen terme accordés aux activités économiques de toute nature.

(3) T. YAFFI, Puissance financière et évolution des structures bancaires du monde arabe. *Banque*, n° 323, nov. 1973, p. 1011.

Il faut préciser que le système bancaire est encore embryonnaire. Néanmoins il connaît une accélération importante dans le processus de financement. Les crédits alloués aux activités économiques ont atteint 1,380 millions de dinars libyens (MDL) (4) depuis la loi de nationalisation jusqu'au mois de juin 1976. Ces crédits sont montés à 1,569 (5) au mois de novembre 1976.

2°) *Les moyens de financement et le développement économique.*

L'abondance des recettes pétrolières a permis à la Libye de lancer d'importants projets de développement tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur. Le programme économique et social du plan quinquennal 1976-1980 repose sur les moyens disponibles du pays :

Le plan quinquennal, qui est entré en application le 1^{er} janvier 1976, fait suite au plan triennal (1973-1975). Ce plan prévoit des investissements de 7,840 MDL (6). Il fait suite aux objectifs envisagés par le plan triennal. Il vise à cet effet les trois objectifs suivants :

1 — diversifier la production de manière à réduire la dépendance du pays vis-à-vis du pétrole qui continue à assurer pas moins de 98 % des recettes d'exportation;

2 — développer et moderniser l'infrastructure économique et sociale;

3 — et enfin assurer une répartition plus équilibrée du revenu national. Dans la section suivante nous verrons les réalisations de ces objectifs. Pour les atteindre l'accent est mis sur le développement de l'agriculture, de l'industrie, de l'habitat et des services sociaux. Les principaux projets en cours de réalisation ou prévus, comprennent l'exploitation des minerais de fer de Sebha, l'implantation de plusieurs centrales électriques et usines de dessalement de l'eau de mer, la construction de barrages, l'extension de la capacité de raffinage et l'achèvement du complexe pétrochimique de Marsa el-Brega. Ajoutons à cela la construction de milliers de logements ainsi que de routes, d'écoles et d'hôpitaux. L'agriculture reste néanmoins prioritaire, puisque elle absorbera, entre 1976 et 1980, 4,1 milliards de dollars, soit près de 17 % du total des investissements prévus par le plan. L'actuel plan prévoit que, à partir de 1983, le pays satisfera intégralement à ses besoins en matière agricole et alimentaire, qui grèvent actuellement lourdement sa balance des comptes (7).

Ajoutons par ailleurs que le plan prévoit une réalisation de 86,6 % (8) du total des investissements par le secteur public et le 13,4 % restant par le secteur privé.

(4) et (5) Banque Centrale de Libye, *Le rôle du secteur bancaire dans le développement économique*. Tripoli, 1977, p. 10 et 18 (en arabe).

(6) Ministère de la Planification, *Le plan de modernisation économique et sociale, 1976-1980*, Tripoli 1976 (en arabe), et selon la thèse de DE VENDEUIL ce chiffre est de l'ordre de 7,525 MDL, soit 25,6 M. \$ (p. 198).

(7) Thierry DE VIGNET DE VENDEUIL, *Le recyclage des capitaux pétroliers des pays de l'OEPEP*, thèse ès Sciences Eco. Université d'Aix-Marseille II, 1977, p. 198-200.

(8) Chiffre indiqué dans le Plan de modernisation, p. 48.

TABLEAU 1

The 1976-1980 Five-Year Plan and the 1977 Development Budget
(in Libyan dinars)

	1976	1977	1976-80 (Présent)	1976-80 (Prévious)
Agriculture and Agrarian Reform	111 086	104 110	412 269	445 296
Integrated Agricultural Development	165 840	176 050	857 760	781 300
Dams and Hydraulic Resources	—	15 714	86 040	—
Foodstuffs and Fishing	8 836	14 030	49 161	41 351
Industry and and Mines	142 495	190 693	1 149 418	1 089 753
Hydrocarbons	19 800	95 500	670 000	648 196
Electricity	116 585	153 750	683 195	543 645
Education	111 990	120 850	491 655	470 430
Information and Culture	91 800	21 155	99 168	91 340
Labor	7 341	11 565	56 002	41 799
Public Health	35 330	45 060	197 655	171 405
Social Affairs	9 527	4 250	13 157	43 157
Youth	—	9 500	52 020	—
Housing	150 000	185 000	794 236	794 236
Security	10 000	11 000	35 000	35 000
Municipalities	106 850	125 000	565 108	552 650
Transport and Communications	87 535	121 595	659 854	632 134
Maritime transport	70 850	73 250	373 500	373 500
Trade	7 635	4 960	36 730	56 745
Planning	6 280	3 640	13 045	32 730
Réserves	22 512	33 328	230 027	325 330
Total	1 285 000	1 520 000	7 525 000	7 170 000

Source : AOG.

La Libye a mis l'accent sur l'industrie agro-alimentaire, qui était quasiment absente. Le pays possédait, depuis la fin de 1973, neuf centres d'élevage de vaches laitières, et il vient de se doter de vingt autres centres d'une capacité de 500 animaux. A cet effet, le pays a mis au point un programme d'investissement dit « très intensif ». La moyenne annuelle d'investissement atteint 1,568 MDL, soit le double de ce qui a été réalisé au cours du plan précédent (886 MDL). Ce programme permettra en outre à la Libye de mettre en chantier, pour la première fois, de nouvelles industries : sidérurgie, pétrochimie et aluminium. L'implantation de ces industries est prévue dans diverses régions du pays afin d'assurer un aménagement du territoire mieux équilibré :

- complexe de sidérurgie Misurata;
- complexe de l'industrie pétrochimique à Marsa-Brega;
- complexe de l'industrie chimique à Abou-kamach;
- complexe de l'aluminium à Zouara.

Le tableau 2 donne une vue d'ensemble de la politique d'aménagement de l'espace régional.

TABLEAU 2
Le taux d'investissement par habitant
dans diverses municipalités
(1976-1980)

Département de Tripoli				Département de Benghazi		Département de Khalige		Département de Sebha	
Tripoli	885	Gharyan	423	Tubrouk	1 898	Jeffara	1 230	Sebha	2 258
Kara Bouli	233	Y frein	240	Derna	1 020	Ajdabya	3 629	Chateh	2 302
Tajoura	473	Jado	345	Kouba	375	Jado	1 117	Oubari	2 909
Janzour	573	Nalout	618	Chahhat	917	Sert	4 350	Ghat	2 691
Ben Gachir	244	Ghadamès	933	Baida	625	Benjawad	1 287	Murzouk	2 505
Azizya	310	Mazda	942	Marge	429	Koufra	6 224		
Zawya	342	Zilt n	454	Tokra	387				
Zahraa	521	Tarhouna	224	Benghazi	957				
Sourman	352	Msalata	351	Kamins	516				
Soubrata	470	Benwahid	575	Abyar	391				
Oujailat	265	Koums	1 649						
Zoura	5 822	Musrata	1 850						
Al-Jamol	285								

Source : Ministère de la Planification : Précis du plan de modernisation (1976-1980), Tripoli, mars 1976, p. 23 (en arabe).

TABLEAU 3
Structure du PIB (Prévision du plan 1976-1980)

Secteurs	1975	1976	1980
Agriculture, forêts et pêche	2,1	2,1	2,6
Extraction du pétrole et du gaz	56,6	57,3	49,4
Ressources minières	0,5	0,4	0,5
Industries de transformation	2,1	2,4	4,8
Electricité et eau	0,4	0,4	0,6
Construction	10,8	11,1	11,7
Commerce de gros et de détail	5,1	4,8	5,1
Transports et Communications	5,7	5,7	8,1
Banques et Assurances	2,3	2,2	2,6
Habitat	3,1	3,1	3,2
Services publics (sauf enseignement et santé)	7,1	6,5	6,5
Enseignement	2,8	2,7	3,2
Santé	1,2	1,1	1,3
Autres services	0,3	0,3	0,3
Total :	100	100	100
Extraction du pétrole et du gaz	(56,6)	(57,3)	(49,4)
Autres activités	(43,4)	(42,7)	(50,6)
Le P I B en M D L	4 024	4 771,4	6 692,1

Source : Plan de modernisation, p. 73 et 76.

La politique d'aménagement régional adoptée par le gouvernement privilégie les départements les moins peuplés (Kalige et Sebha). Ceci se traduit par une concentration de projets dans ces régions et par des taux d'investissement par habitant les plus élevés dans le pays. Cette concentration a pour but d'éviter, en quelque sorte, l'exode rural. Le plan actuel prévoit une relance importante des activités non pétrolières, tout en adoptant la théorie du « big push ». Bien que les prévisions du plan aient comme logique de diversifier les sources du revenu national, les statistiques nous apprennent que la part de l'industrie non-pétrolière dans le PIB n'atteint que 2,1 % en 1975, progressant légèrement en 1976 (2,4 %). La part de l'agriculture dans le PIB n'est pas plus brillante que celle de l'industrie : elle contribue pour 2,1 % du PIB en 1975, taux qui reste identique pour l'année 1976. Dans ces conditions, on peut affirmer qu'un long chemin reste à parcourir avant que l'économie libyenne ne sorte du sous-développement.

B. — QUEL FINANCEMENT POUR QUEL INVESTISSEMENT ?

Les ressources en matière financière de la Libye permettent non seulement la réalisation de tels projets d'investissements à l'intérieur du pays, mais également une coopération avec l'étranger. Avant de traiter des disponibilités monétaires excédentaires au cours du plan quinquennal (1976-1980), il nous semble utile de voir brièvement :

- la dimension du programme du plan triennal (1973-1975), qui nous permet de la comparer à celle du plan quinquennal en cours;
- le surplus (ou les avoirs extérieurs) au cours des années du plan triennal.

1°) *Les investissements durant le plan triennal.*

Il suffit de comparer le total des investissements au cours du plan triennal (2,115 MDL) avec ceux du plan quinquennal (7,840 MDL). Un résultat important apparaît : une maximisation considérable des investissements à l'intérieur du pays, traduisant d'exceptionnelles disponibilités financières.

TABLEAU 4
Bilan du budget du plan de développement triennal 1973-1975
 (en dinars libyens)

Secteurs	1973-1975 (prévisions)
Agriculture, réforme agraire	156 182 000
Développement agricole intégral	282 103 000
Industrie et richesses minières	261 844 500
Pétrole	189 039 000
Electricité	220 000 000
Transport et communications	199 003 000
Education et enseignement	185 919 000
Santé publique	69 792 000
Travail	22 439 400
Jeunesse et affaires sociales	12 496 000
Habitat et utilités publiques	294 991 000
Economie et tourisme	9 630 000
Information et culture	31 977 600
Administration locale	141 068 000
Planification	5 000 000
Développement administratif	2 515 000
Réserves pour projets	23 000 000
Total	2 115 000 000

Source : Ministère de l'Information et de la Culture : *La révolution du 1^{er} septembre. 5^e anniversaire*, p. 41.

2°) *Le surplus en matière financière au cours du plan triennal.*

Comparons les volumes de financement prévus respectivement par le plan triennal 1973-1975, et le plan quinquennal 1976-1980.

TABLEAU 5
Financement des investissements du plan triennal 1973-1975
 (millions de dinars)

Désignation	1973-1975	%
Investissement brut local fixe	2 170	98,2
Stocks	40	1,8
Investissement brut local	2 210	100
Epargne brute	2 430	110
Excédent du compte courant avec l'étranger	220	10
Financement d'investissement brut local	2 210	100

Source : *Plan triennal (1973-1975)*, p. 83 (en arabe).

TABLEAU 6

*Épargne disponible pour le financement des investissements
du plan quinquennal (1976-1980)*

Désignation	1975	1976	1980
Investissement brut local fixe	1 100	1 335,8	1 983
Stocks	12	15	45
Investissement brut local	1 112	1 350,8	2 028
Excédent du compte avec l'étranger	393	636,6	727
Épargne brute disponible pour le financement des investissements	1 505	1 987,4	2 755

Source : *Le plan de modernisation économique et sociale (1976-1980)*, Tripoli, 1976, p. 54 (en arabe).

En examinant les chiffres des tableaux 5 et 6, nous constatons :
— les prévisions d'excédent du compte avec l'étranger pour les années 1973-1975 sont de l'ordre de 220 MDL (chiffres du tableau n° 5).

— En réalité, la Libye a réalisé un excédent de 393 MDL, pour la seule année 1975 (chiffre du tableau n° 6).

— L'écart d'excédent entre les prévisions et la réalisation est dû au réajustement de prix du pétrole.

Pour mieux saisir l'effort déployé par le gouvernement afin d'utiliser ces moyens financiers, il faut préciser ici que les programmes du plan triennal et du plan quinquennal se caractérisent par des programmes d'investissement très intensifs : cela se traduit par un taux d'investissement de 27,7 % en 1972 et de 46,4 % en 1975 (9).

Les prévisions du taux d'investissement du plan quinquennal se situent entre 28 % pour l'année 1976 et 30 % pour l'année 1980 (10). Bien que ces taux d'investissement soient très élevés, la disponibilité financière est encore plus importante : l'épargne brute pour le financement est plus élevée que l'investissement brut local. L'excédent de l'épargne est permanent : en 1975, il est de l'ordre de 393 MDL et d'après les prévisions, il atteint 636,6 MDL en 1976, et 727,7 MDL en 1980. Nous avons déjà évoqué les institutions financières spécialisées dans les activités extérieures. Ces institutions sont alimentées par l'excédent monétaire qu'on vient de constater.

(9) Le plan triennal.

(10) Ces taux ont été calculés d'après les chiffres du plan quinquennal, p. 76 et 54.

II. — LES RÉALISATIONS ENREGISTRÉES AU COURS DE L'ANNÉE 1977

A. ÉVOLUTIONS GÉNÉRALES

1°) *Les dépenses effectives du budget de développement.*

L'activité pétrolière représentait le secteur clef de la Jamahiriya avant la Révolution et même avant le plan triennal. En 1970 cette activité contribuait à 63 % du PIB. L'économie libyenne de l'époque a été caractérisée par le déséquilibre sur tous les plans, et particulièrement au niveau du système d'enseignement : moins de 0,5 % des étudiants ont été inscrits dans les institutions de formation professionnelle. Ajoutons à cela que 85 % du total de la population scolarisée sont encore à l'école primaire.

La stratégie de développement basée sur la théorie du « big push » exploite pleinement les ressources disponibles du pays afin de redresser l'économie et de la faire sortir du sous-développement. Ainsi, les dépenses effectives du budget de développement entre les années 1970 et 1977 atteignent 5,418 MDL (11). Ces dépenses sont nettement supérieures à celles des années 1962 et 1969 qui n'atteignent que 0,562 MDL (12) soit 10 fois plus.

Et ce qui est remarquable c'est que les dépenses pour les deux premières années du plan quinquennal 1976 et 1977, atteignent 2,482 MDL (13), soit 33 % du total du budget de développement. Dans ces conditions, les deux premières années du plan ont réalisé un taux de croissance assez élevé : 13 % en 1976 pour les activités non-pétrolières et 10 % en 1977 pour les mêmes activités.

L'année 1977 a connu une accélération des dépenses : le 27 décembre 1976 le gouvernement a décidé d'accroître les dépenses d'investissements prévues initialement, d'un montant de 320 MDL (2 199 M \$). De plus, deux nouveaux secteurs ont été rajoutés qui n'existaient pas dans la première version du plan. Il s'agit du secteur de la construction des barrages et des ressources hydrauliques (86 MDL) et des crédits pour la jeunesse (52 MDL). Cette majoration se répercute naturellement dans le nouveau budget pour l'exercice 1977 qui s'élève à 2,10 MDL (7,10 M \$); les dépenses de développement représentent 1,52 MDL (5,13 \$), à elles seules (14).

(11) et (12) Secrétariat à la Planification : *Les réalisations du développement économique et social 1970-1977*, Tripoli août 1977, p. 6 et 7.

(13) Secrétariat à la Planification : *Précis sur la poursuite et la mise en valeur du plan de modernisation économique et sociale*. Tripoli, février 1978.

(14) DE VENDEUIL : *Le recyclage des capitaux pétroliers dans les pays de l'OPEP*. Thèse sc. éco., Université d'Aix-Marseille II, juin 1977, p. 198.

TABLEAU 7

Les dépenses du budget de développement 1970-1977
(en millions de dinars)

Secteurs	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	Total	%
Secteur agricole et réforme agraire	23,4	47,8	63,7	35,9	91,8	109,6	101,8	103,9	577,9	10,7
Secteurs du développement agricole et des ressources hydrauliques	—	—	—	53	132,1	132,6	170,1	173	660,8	12,2
S. agro-alimentaire et ressources de pêches	0,2	0,2	0,5	1,1	1	3,7	3,6	11	21,3	0,4
S. des industries et des ressources minérales	15	29	65,1	62,5	107	100	159,1	175	712,7	13,2
S. du pétrole et de l'exploitation gazière	1,5	15,3	27,8	28,5	56,8	52,9	65,3	67	315,1	5,8
S. de l'électricité	14,9	27,1	38,3	42,3	86,5	83,4	124,2	128	554,7	10,2
S. des transports et communications	11,3	23,7	37,4	25,8	63,1	49,7	81,1	116	408,1	7,5
S. du transport maritime	1	1,5	2,9	8	26,7	52,9	52,4	55	200,4	3,2
S. de l'habitat	37,5	39,4	72,2	60,9	146,9	128,3	128,6	170	783,8	14,5
S. des municipalités	26,5	31,4	34	34,3	55,7	87,2	96,3	113	478,4	8,5
S. de l'enseignement	6,6	16,1	31,6	36,8	56,5	81,5	79,6	97	405,7	7,5
S. de la santé publique	4,9	3,7	15,4	9,8	15,9	20,9	30,8	41	142,4	2,6
S. de la population active	1,—	1,8	3,5	3,4	7,5	4,8	5,3	9	36,3	0,7
S. de la culture	1,5	1,—	2,—	4,2	5,4	4,5	10,6	11	40,2	0,8
S. des affaires sociales et de la jeunesse	—	—	—	3,7	8,8	3,8	4,2	8,6	29,1	0,5
S. du commerce et marketing	0,4	8,9	2,2	2,3	2,6	2,6	1,6	2,5	23,1	0,4
S. de la planification	0,3	0,7	0,7	1,3	1,7	4,8	2,8	3	15,3	0,3
S. de la sécurité	—	—	—	—	—	—	5,6	6	11,6	0,2
Total	146	247,6	293,3	413,8	866	923,2	1 123	1 300	5 417	100

Source : *Les réalisations du développement économique et social 1970-1977*, Tripoli, 1977, p. 9.

D'après les chiffres du tableau ci-dessus nous constatons que pour l'ensemble des années 1970-1977, le taux le plus élevé de dépense est destiné au secteur de l'habitat, soit 14,5 % du total des dépenses du budget de développement. Seule pour l'année 1977, la prévision pour ce secteur atteint 170 millions de DL, prévision qui se rapproche de celle du secteur des industries et des richesses minérales (175 MDL) et de celle du secteur du développement agricole (173 MDL). En fait, ces trois secteurs sont à égalité au point de vue des prévisions de dépenses pour l'année 1977.

Pour l'ensemble des années 1970-1977, le deuxième taux de dépenses du budget de développement concerne le secteur des industries et des richesses minérales, avec 13,2 % du total de dépenses. Le troisième taux est celui du secteur du développement agricole et des ressources hydrauliques, avec 12,2 % du total des dépenses.

2°) Les contraintes du développement.

Ces contraintes résident dans l'extrême faiblesse de la population (2,5 millions d'habitants en 1977) et dans l'insuffisance de l'infrastructure de base.

a) La structure de la population : un quart seulement de la population est disponible pour la production et le pays est obligé de faire appel à la main d'œuvre immigrée. Les estimations varient concernant la fraction étrangère de la population active totale, toutefois, elle se situe aux alentours de 40 à 50 % du total (15). D'après d'autres estimations, elle se situe entre 32,9 % en 1975, et 41,3 % en 1980 (16), comme le tableau ci-après le montre. Dans ces conditions, il est certain que pour la Libye, comme pour la plupart des autres pays arabes producteurs de pétrole, le développement économique appelle inévitablement à une coopération régionale pour s'assurer aussi bien les facteurs de production que les débouchés nécessaires.

TABLEAU 8

La part de la main-d'œuvre étrangère dans la population active libyenne (1975-1980)

Catégories professionnelles principales	1975				1980			
	Libyens et étrangers	Libyens	non libyens		Libyens et étrangers	Libyens	non libyens	
			nombre	%			nombre	%
Gestionnaires	27 670	11 620	16 050	58	44 900	19 940	24 960	55,6
Techniciens	58 120	37 650	20 470	35,2	94 970	63 710	31 260	32,9
Dactylographes	37 560	31 410	6 150	16,4	51 590	44 650	6 940	13,4
Travailleurs spécialisés et semi-spécialisés	346 590	251 365	95 225	27,5	475 180	307 160	168 020	34,3
Travailleurs non qualifiés	207 160	122 055	85 105	42,2	262 160	109 740	152 420	58
Total	677 100	454 100	223 000	32,9	928 800	545 200	383 600	41,3

Source : *Plan de modernisation*, p. 141.

D'après les chiffres du tableau n° 8, le plan quinquennal prévoit une augmentation de la population active de 677 100 travailleurs à 928 000 travailleurs, soit une augmentation de l'ordre de 251 760. 60 % de cette augmentation devrait être satisfaite par l'appel à la main d'œuvre étrangère.

b) L'infrastructure de base : la deuxième grande contrainte du développement de la Libye, concerne l'infrastructure de base et plus particulièrement les ports. Entre 1975 et 1977, l'engorgement du port de Tripoli était tel que plus d'une centaine de navires attendaient en même temps pour être déchargés. Après 1980, la situation devrait s'améliorer rapidement. Il en va de même en matière de scolarisation : les très importants efforts consentis devraient commencer à porter leurs fruits après 1985.

(15) Gérard BUTT : More Libyan involment needed in Libya's development, *MEED*, 7 mai 1976 et 19 novembre 1976.

(16) *Le plan de modernisation*, p. 141.

3°) *Le niveau de vie.*

Le PIB est passé de 1 288,3 MDL en 1970 à 5 487 MDL en 1977, avec un taux de croissance annuel de 23 % (prix courants). La part des activités non-pétrolières dans le PIB a augmenté de 475,7 MDL en 1970 à 2 506 MDL en 1977 (prix courants), soit, en pourcentage une contribution de 37 % en 1970 et 46 % en 1977 (17).

L'augmentation du produit national en prix constants se traduit également par une augmentation du revenu par habitant. Ce revenu est de 665 dinars en 1970 (18) et passe à 1 411 dinars en 1975, ensuite à 1 729 dinars (19) en 1977.

Par conséquent, la consommation privée et publique s'est améliorée, passant de 512 dinars en 1975 à 525 dinars en 1977, soit un accroissement de 3 %. A cet égard, il faut ajouter deux observations : la première, c'est que les prix des produits de base sont, en Libye, moins élevés que dans les autres pays producteurs de pétrole : le gouvernement libyen soutient les prix de 12 produits de base, entraînant une charge pour la trésorerie de 77 MDL en 1975 et de 45 MDL en 1976. Le gouvernement a baissé le prix de l'électricité destinée à la consommation domestique de 20 dirhams (0,02 dinars) le KW/H en 1975 à 10 dirhams, soit 15 centimes français, en 1976. Une autre baisse qui a affecté les loyers des logements de l'ordre de 30 % (20), à partir de 1976. La deuxième observation, c'est que la moitié de la population libyenne est rurale. Pourtant le secteur agricole ne participe qu'à 2,1 % du PIB en 1975. Cette participation reste la même pour l'année 1976.

Cette observation nous permet de comprendre pourquoi les mesures prévues par le gouvernement pour soutenir les prix des produits de base, favorisent des agriculteurs dont le revenu par tête est inférieur à la moyenne.

4°) *Le commerce extérieur.*

Les exportations sont passées de 2 024,8 millions de dinars libyens en 1975 à 2 830,6 millions DL en 1976 (+ 39 %) et les importations de 1 048,7 MDL à 950,8 MDL (- 9,3 %). La balance commerciale de la Libye a enregistré, par conséquent, un excédent de 976,1 MDL en 1975, contre 1 879,8 MDL en 1976 (voir les chiffres du tableau 9). Cet excédent est dû essentiellement aux exportations de pétrole.

a) La structure des exportations : la part du pétrole dans le total des exportations est majeure aussi bien en valeur relative qu'en valeur absolue : les exportations de pétrole ont totalisé 1 925,3 MDL, soit 95 %

(17) *Les réalisations du plan...*, p. 13.

(18) *Les réalisations du plan...*, p. 13.

(19) *Précis sur la poursuite...*, op. cit., Tripoli février 1978, p. 8.

(20) *Précis sur la poursuite...*, op. cit.

du total des exportations en 1975, contre 2 711,2 MDL (soit 96 %) en 1976.

TABLEAU 9
Balance commerciale de la Libye
(valeur en millions de dinars)

Pays	1975			1976		
	Expor- tations	Impor- tations	Solde	Expor- tations	Impor- tations	Solde
Etats-Unis	443,8	41,9	401,9	730,1	39,0	691,1
Italie	442,9	271,9	171,0	549,3	242,0	307,3
Allemagne	394,2	127,3	266,9	577,4	135,6	441,8
Espagne	104,0	26,2	77,8	146,8	40,5	106,3
France	74,8	92,7	- 17,9	147,2	78,3	68,9
Turquie	33,3	8,2	25,1	73,7	2,1	71,6
Japon	68,7	86,8	- 18,1	73,7	78,8	- 5,1
Grande-Bretagne	80,7	57,6	23,1	84,7	51,0	33,7
Hollande	41,8	21,5	20,3	70,4	23,6	46,8
Brésil	55,6	1,3	54,3	44,1	0,8	43,3
Roumanie	20,6	29,0	- 8,4	45,8	18,6	27,2
Grèce	2,6	44,9	- 42,3	36,3	41,0	- 4,7
Belgique	13,5	15,4	- 1,9	8,6	11,5	- 2,9
Yougoslavie	13,5	15,4	- 1,9	12,7	11,6	1,1
Suède	-	9,2	- 9,2	16,9	8,0	8,9
Pologne	-	10,9	- 10,9	-	17,0	- 17,0
Autres pays	240,5	189,4	51,1	212,9	151,4	61,5
Total	2 024,8	1 048,7	976,1	2 830,6	950,8	1 879,8

Source : *Précis sur la poursuite...*, p. 23.

b) La répartition géographique des exportations : les Etats-Unis demeurent en première position comme client de la Libye. Leur part dans le total des exportations est de 21,5 % en 1975 et 26,5 % en 1976; viennent ensuite l'Allemagne (21,2 %), l'Italie (18,8 %), la France (5,3 %) pour l'année 1976.

c) La structure des importations: on constate, qu'en général, l'ensemble des importations a enregistré un recul en valeur: de 1 048,7 MDL en 1975 à 950,8 MDL en 1976 (- 9,3 %).

Les biens d'équipement et de transport représentent de plus en plus une importance particulière: la part d'importation de ces biens s'est accrue de 34,3 % dans le total des importations en 1975 à 35,3 % en 1976. Cependant la part des biens de consommation dans le total des importations a baissé de 15,4 % en 1975 à 13,3 % en 1976.

d) La répartition géographique des importations: en 1976, l'Italie reprend son importance traditionnelle comme fournisseur principal de la Libye avec 25,5 % des importations en 1976. Ce qui est remarquable dans ce domaine, c'est que les Etats-Unis sont les derniers fournisseurs de la

Libye avec 4,1 % des importations alors qu'ils sont les premiers acheteurs du pétrole libyen.

L'Allemagne, venant immédiatement après l'Italie (14,3 %) le Japon est en 3^e position avec 8,3 %. La France avec 8,2 %, la Grande-Bretagne avec 5,4 %, la Grèce avec 4,3 % viennent en 4^e, 5^e et 6^e positions respectivement.

5°) Evolution de la production pétrolière.

Au nom de l'Algérie, de l'Irak et de l'Arabie Saoudite, la Libye, après avoir obtenu leur soutien, s'est engagée seule dans les négociations avec les sociétés pétrolières opérant en Libye dans le cadre de l'accord de Tripoli (12 avril 1971). Depuis lors, la Libye joue un rôle important aussi bien aux niveaux techniques que tactiques : « ... le taux de croissance des revenus pétroliers est trois fois plus élevé que le taux de croissance des exportations » (21), et cela pour l'ensemble des pays arabes producteurs de pétrole y compris la Libye. Ainsi, l'objectif premier du régime libyen, est de faire du pétrole un élément intégré de sa structure économique. Dans ces conditions des mesures ont été prises concernant la nationalisation de la distribution, la production, les exportations et les prix.

a) La participation de la Libyan National Oil Co. (NOC) dans les exportations.

TABLEAU 10

La répartition de la production et les exportations pétrolières (75-76)

Compagnies	Production en milliers de barils				Exportation en milliers de barils	
	1975	%	1976	%	1976	%
N O C	—	—	—	—	327 310	51,8
Oasis	190 091	35,2	249 509	35,3	94 904	14,6
Esso	73 337	13,6	90 853	12,8	38 771	5,1
Mobil Gelsemberg	32 113	6,0	32 775	4,6	16 256	3,1
Occidental	100 577	18,6	117 667	16,7	55 477	8,5
Arabe Gulf						
Exploration Co	61 043	11,3	110 447	15,6	110 300	11,6
Autres	82 969	15,3	106 084	15,0	32 844	5,3
Total	540 128	100	707 335	100	675 862	100

Source : Banque Centrale de la Libye : Rapport annuel pour 1976, p. 121.

Le tableau ci-dessous nous montre comment la NOC, qui a été créée le 5 mars 1970, mobilise plus de la moitié des exportations pétrolières (51,8 %) en 1976. La valeur des exportations pétrolières atteint 1 906 mil-

(21) Saïd ABBAS : *Le financement interne des investissements en Algérie : 1962-1973*, mémoire DES ès Sc. Eco. Aix-Marseille II, 1974.

lions de DL en 1975. Cette valeur passe à 2 581 MDL en 1976; cette hausse est due à la fois à l'augmentation quantitative et qualitative : de 552 millions de barils (22) en 1975 à 676 millions de barils en 1976. Soit plus 30 pour cents pour un baril en 1976.

b) La répartition géographique des exportations pétrolières : la CEE constitue le marché principal. Les pays membres ont importé 333 millions de barils au cours de 1976, soit 44,3 % du total des exportations pétrolières, contre 263 millions de barils en 1975 (+ 26,8 %), et les principaux clients européens au sein de la CEE sont l'Italie, l'Allemagne et la France : leur part atteint 300 millions de barils (1976), 90 % du total des pays de la CEE, contre 231 millions de barils au cours de 1975.

Toutefois, il faut préciser que les Etats-Unis occupent la 1^{re} position dans ce domaine. Ils ont importé 182 millions barils en 1976, soit 26,9 % du total, contre 117 millions de barils en 1975.

TABLEAU 11
Exportations de pétrole par pays

Pays	1975		1976	
	en 1 000 barils	%	en 1 000 barils	%
CEE :	262 680	50,2	333 221	49,4
Allemagne	103 964	19,6	136 019	20,1
Italie	107 363	20,5	127 803	18,9
France	19 604	3,7	35 685	5,2
Pays-Bas	10 538	2,0	16 387	2,4
Belgique	2 043	0,4	1 899	0,3
Grande-Bretagne	18 400	3,5	15 280	2,2
Espagne	23 533	4,5	34 780	5,2
Etats-Unis	116 595	22,3	181 559	26,8
Autres	119 469	23,0	126 326	18,6
Total	522 344	100,0	675 862	100,0

B. — LES ÉVOLUTIONS SECTORIELLES (70-77)

Les projets du programme de développement ont évolué d'une façon satisfaisante. Cependant jusqu'à l'année 1977, la capacité de la production n'a pas atteint son maximum.

1°) *Le secteur industriel.*

La part de l'activité de l'industrie de transformation est passée de 2,4 % en 1975 à 2,6 % en 1977 du total du PIB (prix constants). L'industrie

(22) Banque centrale de Libye, *Rapport annuel pour 1976*, p. 118.

et les mines viennent au 2^e rang dans le budget 1977 (190,6 MDL), soit 12,7 % du total des crédits. De 1970 à 1977, les projets industriels réalisés sont au nombre de 53 se composant de diverses industries orientées vers la satisfaction du marché intérieur. Nous allons illustrer, dans le tableau suivant, les catégories, le nombre des projets industriels et leur fonctionnement.

TABLEAU 12
Nombre des projets industriels (1970-1977)

Projets	Usines achevées	Usines en cours d'achèvement	Usines envisagées dans l'avenir	Total
1. Industries alimentaires	20	6	7	33
2. Filatures, Tissages et Tanneries	7	2	2	11
3. Industries du bois pressé	1	2	—	3
4. Industries chimiques et pétrochimiques	4	5	4	13
5. Industries du ciment et des matériaux de construction	14	4	4	22
6. Industries des mines et du génie civil	7	5	5	17
Total	53	24	22	99

Source : *Les réalisations du développement...*, Tripoli, août 1977 p. 26.

2°) Le secteur agricole.

Sur un total de dépenses budgétaire s'élevant pour 1977 à 1,52 MDL (5,13 M \$) (23), l'agriculture est de très loin le premier secteur budgétaire avec 309,8 MDL (1,046 M \$) soit 20,4 % du total des crédits. Cela s'explique par la nécessité stratégique d'édifier les bases d'une économie nationale solide, tout en mettant l'accent sur les politiques agricoles qui visent à réaliser une véritable « Révolution Verte » en transformant l'agriculture traditionnelle en agriculture moderne, et ce par l'expansion horizontale et verticale afin d'accroître la production et d'atteindre l'auto-suffisance. Ainsi, le gouvernement s'est particulièrement intéressé au secteur de l'agriculture, de la réforme agraire et du développement agricole intégral. L'agriculture a enregistré de nets succès depuis la Révolution du 1^{er} septembre. Et cela est le résultat naturel des efforts déployés par le gouvernement pour développer ce secteur-clef. Ces efforts sont : prêts ou aides aux agriculteurs pour l'aménagement des fermes et coopératives, et pour la commercialisation de leur production, recherches dans le domaine hydraulique, protection du sol, amélioration des moyens de production, augmentation des étendues labourables par le défrichement des terres, irrigations...

(23) DE VENDEUIL, *op. cit.*, p. 199.

(24) *Précis sur la poursuite...*, *op. cit.*, p. 7.

A cet égard, il est utile d'évoquer ici que jusqu'en 1977, un organisme de défrichement a réussi à défricher 578,3 hectares sur un total de 1 638,5 hectares prévus pour 1980.

Ajoutons à cela la mise en place d'un nombre croissant de coopératives : en 1970, il n'y avait que 41 coopératives; en 1976, ce chiffre atteint 220. Malgré tous ces efforts cependant la part de l'activité agricole dans le PIB baisse, passant de 3 % en 1975 à 2,4 % en 1977.

3°) *Le secteur de l'électricité.*

L'électricité constitue un pilier essentiel du développement socio-économique. Ainsi un « organisme général de l'électricité » a été créé pour prendre en charge les tâches liées au développement de ce secteur. De 1970 à 1977 l'OGE a réalisé la construction de 16 centrales électriques qui ont permis d'augmenter la production énergétique. Celle-ci a atteint dès lors 2 900 mégawatts en 1977, contre 675 mégawatts en 1970.

La consommation en énergie électrique par habitant elle aussi a enregistré un progrès considérable, passant de 335 kW/h en 1970 à 1 050 kW/h en 1977.

4°) *Le secteur des transports et des communications.*

Consciente de l'étendue du territoire libyen et en conséquence du rôle primordial que peuvent jouer les transports et les communications dans l'activation du processus de développement socio-économique, la révolution du 1^{er} septembre a tenu, dès son avènement, à mettre en place un plan urgent en vue de faciliter les liaisons internes entre les différentes régions du pays ainsi que les liaisons avec l'étranger. Ce secteur comprend : les routes, les ports, les aéroports, le transport (routier, maritime et aérien) et les télécommunications.

a) Les routes.

Entre 1970 et 1977, un grand réseau routier d'une longueur de 3 000 km a été construit. La route la plus importante est la route côtière. Elle tient son importance du fait qu'elle assure la liaison entre les huit gouvernorats côtiers, et les liaisons entre la Libye et l'Égypte d'une part, entre la Libye et la Tunisie, d'autre part.

b) Les voies ferrées.

Jusqu'à nos jours la Libye ne possède aucun chemin de fer.

Des études sont actuellement en cours en vue de construire :

- un chemin de fer reliant Tripoli à Gabès sur une distance de 400 km, entrepris en coopération avec la Tunisie;
- un chemin de fer reliant Brak à Misurata, sur une distance de 700 km;

- un autre chemin de fer pour assurer les liaisons entre Sabha et Misurata, sur une distance de 800 km (25).

c) Les ports.

L'Office Général pour les Ports et les Phares (OGPP) a été créé en 1970. Cet Office a été chargé de l'aménagement et du développement des ports existants et de la construction de nouveaux postes équipés en système mécanique moderne de chargement et de déchargement; leur capacité qui était de l'ordre de 3,6 millions de tonnes en 1970, a été multipliée par 4 en 1977 (10,7 MT) (26). L'amélioration des conditions de chargement et de déchargement menée par l'OGPP est liée à :

- la modernisation et au développement des ports de Tripoli, de Benghazi, de Derna, de Zawya, de Tobrouk et de Zwara;
- l'installation d'un nouveau port à Misurata qui a été achevé en 1977.

d) Les aéroports.

En vue de développer les transports aériens, le gouvernement a réalisé la construction de l'Aéroport International de Tripoli en 1977. Celui-ci est conçu pour recevoir environ 1 000 voyageurs par heure et pour assurer tous les services nécessaires (quarantaine, bagages, etc.) en 35 minutes. Quant au transport aérien, l'Office des Lignes Aériennes Arabes Libyennes gère 14 avions en 1977 dont 6 Boeing 727 et 8 Fokker, contre 2 avions seulement en 1970. Le nombre de voyageurs est en effet passé de l'ordre de 190 000 voyageurs en 1970, à un chiffre de 700 000 voyageurs en 1977.

5°) *Le secteur de l'habitat.*

Un nouveau droit foncier a été défini dans le *Livre vert* de Qaddhafi reposant sur le principe : « La maison appartient à celui qui l'habite » (27).

Nous avons déjà évoqué comment le gouvernement libyen, dès le début du plan triennal (1973-1975), a accordé la priorité des priorités à l'habitat. A cet égard, il est absolument significatif d'indiquer que le problème de l'habitat dans les PVD est secondaire (sinon négligé). Prenons l'exemple de l'Algérie : le premier plan triennal dans ce pays (1967-1969) donne la priorité à l'industrie légère; le plan quadriennal (1970-1973) attache l'importance à l'industrie lourde. Le problème de logement n'est pris en considération, dans une certaine mesure, qu'au cours du 2^e plan quadriennal (1974-1977) (28). Qaddhafi a consacré une grande place, dans la

(25) *Les réalisations du développement économique...*, p. 34.

(26) *Op. cit.*, p. 36.

(27) Muammar EL QADDHAFI, *Livre Vert*, 2^e partie : La solution du problème économique, Tripoli, 1977, p. 17.

(28) Saïd ABBAS, *Le financement interne des investissements et son évolution en Algérie (1962-1973)*, mémoire de DES ès Sc. Eco., Université d'Aix-Marseille II, 1974.

2^e partie du *Livre vert*, au problème du logement. Être propriétaire de son logement est devenu un droit pour chaque citoyen libyen, car « un homme n'est pas libre quand il habite une maison louée » (29).

L'affirmation selon laquelle « la maison n'appartient qu'à celui qui l'occupe » inquiète sérieusement ceux qui possèdent des dizaines d'appartements et des villas. La parution de cette deuxième partie du *Livre vert* fut accueillie par les commentaires les plus divers. Et les réactions à cette véritable révolution de la conception immobilière classique furent particulièrement vives. Par exemple, des murs furent abattus et plusieurs logements transformés en un seul. Cela se produisit surtout dans les villas comprenant plusieurs appartements appartenant à un même propriétaire; celui-ci, craignant de voir des familles entrer en possession du reste de sa maison, préférerait souvent détruire quelques cloisons, quitte à laisser de nombreuses pièces inoccupées. Ceux qui possédaient plusieurs maisons éloignées les unes des autres durent faire preuve de plus d'imagination. Pour faire croire qu'une maison vide était, en fait, habitée, ils ont, par exemple, étendu du linge, laissé la lumière allumée, etc.

Cette véritable organisation de camouflage fut favorisée par le fait que toutes sortes de rumeurs avaient couru avant même la sortie de l'ouvrage (30).

Voyons maintenant les besoins populaires en logements salubres. En 1975, il existait encore en Libye environ 50 000 logements insalubres : tentes, bidonvilles, ruines... Mais l'effort entrepris dans le domaine immobilier a considérablement fait progresser le nombre des logements salubres. L'accession au logement s'est réalisée de différentes manières : tout d'abord, une aide fut accordée aux citoyens désireux d'acquérir un logement construit par l'Etat; les personnes dont le revenu annuel était inférieur à 600 dinars libyens (31) purent obtenir un logement à 10 % de son prix normal; une prime fut accordée aux fonctionnaires n'ayant pas encore reçu de logement d'Etat conformément à leur statut. Enfin, les citoyens aux faibles revenus désireux de construire un logement pour leur utilisation personnelle purent bénéficier d'un prêt sans intérêt accordé par la banque de crédit foncier. D'ici 1990, 565 000 nouveaux logements auront été construits, dont 150 000 seront terminés d'ici 1980 et 186 000 d'ici 1985 et le reste — 229 000 — seront achevés en 1990. La moyenne annuelle de construction de logements au cours du plan 1976-1980 s'établit à 30 000, ce qui donne une moyenne de 10,5 pour 1 000 personnes.

Si l'on examine maintenant ce qui a été réalisé, il faut souligner qu'entre 1970 et 1976, 103 830 unités d'habitats ont été construites et, d'autre part, il faut préciser que jusqu'en 1975, il existait 380 000 logements pour 428 000 familles (32), c'est-à-dire un déficit de 48 000 unités d'habitats. En supposant que 64 951 (32) unités d'habitats ont été construites à la fin de

(29) *Livre Vert*, 2^e partie, p. 17.

(30) Mahmoud Salah GHARIANI, A chacun sa maison, *L'économiste du Tiers-Monde*, n° 28, octobre 1978, p. 14.

(31) Environ 9 000 francs.

(32) *Les réalisations du développement...*, p. 38

l'année 1977, ce déficit aurait été comblé (à condition que le nombre des familles n'ait pas dépassé son niveau de 1975).

La part de l'Etat dans cette réalisation a été de 53,7 %. Le reste des constructions a été réalisé soit par des sociétés coopératives, soit par des particuliers. De plus, il est prévu d'édifier neuf villages répartis dans tout le pays, chacun d'entre eux devant compter 1 000 maisons. Deux usines de construction de maisons préfabriquées s'implanteront à Tripoli et à Benghazi.

L'habitat rural est loin d'être négligé : le plan quinquennal prévoit la construction de 8 250 logements pour les paysans et ouvriers agricoles dans les zones aménagées.

6°) *L'Education et l'enseignement.*

Une transformation radicale dans le programme et les méthodes d'enseignement a été déployée en vue de développer l'enseignement. Ainsi, de nouvelles créations ont eu lieu pendant les années 70-77 : édification de la Faculté polytechnique, de la Faculté de médecine, d'écoles pour aides infirmières, de plusieurs centres de formation professionnelle et d'un Institut des affaires pétrolières. Ce genre d'enseignement était tout à fait négligé avant 1969. Il fait l'objet, actuellement, d'une attention particulière de la part de l'Etat dans le but de former des cadres compétents nécessaires pour couvrir les besoins des programmes de développement socio-économique. Le taux de l'enseignement technique, par exemple, s'est élevé de 4,4 % du total des étudiants en 1975 à 6,4 % en 1977.

Le total des étudiants et des écoliers s'élève à 750 000 pour l'année 1976/1977, soit 30 % de la population, un des taux les plus élevés du monde.

Ce progrès au niveau quantitatif a fait baissé le taux des écoliers de 85 % pour l'année 1969/1970 à environ 72 % pour l'année 1976/1977 (33) par rapport à la population scolarisée.

7°) *Le secteur de la santé.*

Des efforts ont été intensifiés, dès l'avènement de la Révolution, afin de développer verticalement et horizontalement les services sanitaires.

Sur le plan du développement vertical : l'augmentation du nombre des lits, de 7 589 en 1970 (soit 3,4 lits pour 1 000 personnes), à 12 251 en 1976, soit 5 lits pour 1 000 personnes; également, l'augmentation du nombre des médecins, des infirmiers, des infirmières et des techniciens ainsi que leur équipement en appareillages modernes. Sur le plan du développement horizontal : la construction de 17 hôpitaux (34) au cours du plan 1976-1980,

(33) Ce taux est calculé par l'auteur et d'après les chiffres de : *les réalisations du plan...*, p. 44.

(34) *Le plan de modernisation*, p. 355. Et il faut ajouter à cela les 18 hôpitaux spécialisés déjà existants.

l'installation de centres sanitaires et de dispensaires publics dans l'ensemble du pays, notamment dans les régions lointaines (voir les chiffres du tableau ci-après).

A cet effet, on a installé une Faculté de médecine à l'Université de Benghazi ainsi que plusieurs instituts d'infirmières et des écoles d'aides infirmières. Le gouvernement s'est intéressé également à la production locale des produits pharmaceutiques. Il a ainsi construit une usine à Tripoli pour la production de pommades, collyres, pilules et capsules.

A cet égard, il faut signaler la nationalisation du commerce des médicaments. Il est utile en dernier lieu, et pour superviser la production pharmaceutique locale ou importée, de s'intéresser à l'installation des laboratoires spécialisés : ainsi en 1970 il n'existait aucun laboratoire; il a fallu attendre 1976, pour qu'il y en ait 82.

Tout ce qui vient d'être dit, avec un certain nombre de modifications, est illustré dans les tableaux suivants :

TABLEAU 13

Bilan de l'évolution des services sanitaires (1970-1976)

Désignation	1970	1976	Nombre d'habitants servis par un seul cadre	
			indiqué (1970)	1976
Médecins	731	2 903	2 707	892
Dentistes	52	213	38 054	12 098
Pharmaciens et Chimistes	61	510	32 439	5 067
Personnel infirmier	3 073	9 931	644	260
Techniciens	385	1 485	5 152	1 742
Lits	7 589	12 24	3,4	5

Source : *Les réalisations du plan...*

TABLEAU 14

Bilan de l'évolution des unités de santé (1970-1976)

Spécialisation	1970	1976
Maternité et enfance	48	99
Centres antituberculeux	9	19
Centres d'art dentaire	41	80
Complexes chimiques	01	12
Centres de santé et dispensaires centraux	12	78
Dispensaires publics	439	678
Laboratoires	—	82
Ecoles pour aide infirmière	14	29

Source : *op. cit.*, p. 47.

*
**

Jusqu'ici, ce sont les aspects quantitatifs et globaux que nous avons évoqués dans cette étude. Nous avons, dans ce cadre, analysé les aspects économiques fondamentaux et quelques grandeurs économiques globales de l'économie nationale de la Libye.

Cependant l'aspect qualitatif ne doit pas être négligé. C'est ce qui sera brièvement évoqué dans cette conclusion.

Dès l'apparition de *La solution du problème économique*, fin 1977, où Qaddhafi déclare qu'il n'y a plus de salariés et seulement des partenaires égaux (patrons et ouvriers), les chefs d'entreprises se sont rués vers les banques pour retirer leur argent. Là, un certain nombre de surprises les attendaient. Certains compte étaient bloqués et il était interdit de retirer plus de 1 000 dinars libyens tous les 15 jours. Du coup, le dinar libyen a connu une sérieuse dévaluation dans les échanges parallèles. Nous avons déjà vu les réactions de la bourgeoisie urbaine à la suite des mesures qui ont été prises à l'égard de la propriété immobilière. D'autres mesures économiques et sociales ont été prises à la fin de l'année 1977 et au cours de 1978. Ce n'est pas le lieu de les analyser dans cette conclusion, car cela constitue le sujet de la chronique économique et sociale de 1978. Toutefois, on peut brièvement évoquer par exemple les mesures qui visent certains métiers dits parfois « parasitaires » tels les cafetiers, les restaurateurs, les coiffeurs (35) ... Est-ce pour cela qu'aujourd'hui, à Tripoli, une boutique sur trois est fermée ? Les changements structureaux et radicaux, dans le domaine économique et social, suscitent certainement les réactions négatives à court terme de certaines couches sociales. Mais à long terme, il est probable que ces réactions vont disparaître.

Saïd ABBAS.

(35) Abdelaziz DAHMANI : Qui gouverne en Libye ? *Jeune Afrique*, 22 nov. 1978, p. 73-75.